

# Rapport de présentation du Budget Primitif

Conseil municipal du 24 mars 2022

# 2022

# Rapport de présentation budgétaire 2022

I.	LA CHAINE DE L'EPARGNE .....	3
I.	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2022 .....	3
II.	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	4
1.	Les recettes de fonctionnement .....	4
a.	Atténuation de charges .....	4
b.	Produits de services, du domaine et ventes diverses .....	4
c.	Impôts et taxes .....	4
d.	Dotations, et compensations .....	5
e.	Les autres participations .....	5
f.	Autres produits de gestion courante.....	5
g.	Produits exceptionnels .....	5
2.	Les dépenses de fonctionnement .....	6
a.	Les charges de personnel .....	6
b.	Les charges à caractère général .....	6
c.	Les autres charges de gestion courante .....	6
d.	Les charges financières.....	6
e.	Les charges exceptionnelles .....	6
f.	Les dotations provisions semi-budgétaires.....	7
g.	Autofinancement.....	7
III.	LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	7
1.	Les recettes d'investissement .....	7
a.	Les subventions affectées .....	7
b.	Le Fonds de Compensation de la TVA .....	7
c.	Les autres recettes .....	7
2.	Les dépenses d'investissement .....	8
3.	Zoom sur l'emprunt.....	9

## I. LA CHAINE DE L'EPARGNE

	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2022 / 2021
Recettes réelles de fonctionnement	5 912 339,20 €	6 144 300,00 €	6 151 477,27 €	0,12%
Dépenses réelles de fonctionnement	5 666 751,01 €	5 871 330,50 €	5 846 079,00 €	-0,43%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>245 588,19 €</b>	<b>272 969,50 €</b>	<b>305 398,27 €</b>	<b>11,88%</b>
Charges financières	49 760,72 €	47 258,77 €	40 000,00 €	-15,36%
<b>Epargne brute</b>	<b>195 827,47 €</b>	<b>225 710,73 €</b>	<b>265 398,27 €</b>	<b>17,58%</b>
Remboursement du capital de la dette	142 968,73 €	142 670,73 €	150 000,00 €	5,14%
<b>Epargne nette</b>	<b>52 858,74 €</b>	<b>83 040,00 €</b>	<b>115 398,27 €</b>	<b>38,97%</b>

Entre 2021 et 2022, il est inscrit une légère progression des recettes réelles de fonctionnement de 7 177,27 €. En parallèle, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent légèrement (-25 251,50 €).

La dynamique des recettes et la maîtrise de la dépense permettraient de dégager une épargne nette estimée à 115 398,27 €.

## I. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif 2022 s'élève à 11 893 789,90 €, dont 5 427 710,90 € en section d'investissement et 6 466 079 € en fonctionnement.



## II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Les recettes de fonctionnement

RECETTES					
CHAPITRE	BP 2020	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION BP 2022 / 2021	
Attenuations de charges (chap 013)	25 000 €	25 000 €	40 000,00 €	60,00%	15 000,00 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses (chap 70)	379 000 €	402 600 €	450 000,00 €	11,77%	47 400,00 €
Impôts et taxes (chap 73)	4 502 052 €	4 655 000 €	4 881 477,27 €	4,87%	226 477,27 €
Dotations, subventions et participations (chap 74)	910 630 €	960 100 €	690 000,00 €	-28,13%	-270 100,00 €
Autres produits de gestion courante (chap75)	55 500 €	55 500 €	75 000,00 €	35,14%	19 500,00 €
<b>Total des recettes de gestions courante</b>	<b>5 872 182 €</b>	<b>6 098 200,00 €</b>	<b>6 136 477,27 €</b>	<b>0,63%</b>	<b>38 277,27 €</b>
Produits exceptionnels (chap 77)	40 157,20 €	46 100,00 €	15 000,00 €	-67,46%	- 31 100,00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 912 339,20 €</b>	<b>6 144 300,00 €</b>	<b>6 151 477,27 €</b>	<b>0,12%</b>	<b>7 177,27 €</b>
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	14 601,73 €	14 601,73 €	14 601,73 €	0,00%	- €
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>14 601,73 €</b>	<b>14 601,73 €</b>	<b>14 601,73 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>- €</b>
<b>Résultat reporté fonctionnement (002)</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>- €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>6 226 940,93 €</b>	<b>6 458 901,73 €</b>	<b>6 466 079,00 €</b>	<b>0,11%</b>	<b>7 177,27 €</b>

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2022 sont en légère hausse de 0,11 % (soit + 7177,27 €) par rapport au budget 2021. Elles sont constituées des ressources suivantes :

#### a. Atténuation de charges

Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel liées à l'absentéisme dont les montants sont difficilement prévisibles. Il est prévu en hausse de 15 000 € par rapport à 2021, compte tenu des démarches en cours de rattrapage effectuées par le service des ressources humaines.

#### b. Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment les concessions cimetières, les produits droits de stationnement, du périscolaire, de l'enseignement, de la médiathèque, de l'école de musique..., sont inscrites à hauteur de 450 000 € au budget 2022.

Il n'y aura pas de revalorisation des tarifs en 2022.

#### c. Impôts et taxes

##### c.1. La fiscalité directe locale

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales qui s'appliquera en 2022 est de 3.4 %.

Pour rappel, la loi de finances pour 2020 prévoit une suppression progressive du produit de la TH sur les résidences principales et des compensations fiscales afférentes, pour le bloc communal à partir de 2021.

En 2020, 80% des ménages ne paient d'ores et déjà plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. Les 20% des ménages qui restent assujettis à cet impôt, ont bénéficiés d'un dégrèvement de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. Ainsi, en 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale.

En compensation de la suppression de la TH, les communes percevront la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties.

Le montant du produit fiscal attendu est de 3 993 477,27 € pour 2022.

### c.2. Les reversements de fiscalité opérés par la métropole

Les reversements de fiscalité opérés par la métropole (330 000 €) comprennent une dotation:

- ✚ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 330 000 € ;

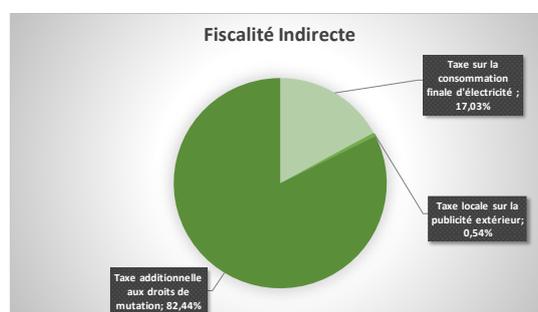
La DSC est une dotation qui favorise la solidarité entre communes avec un partage équitable des richesses fiscales sur le territoire.

### c.3. Les produits de la fiscalité indirecte

Le produit de la fiscalité indirecte est en augmentation de 6,29%.

Poste prépondérant de la fiscalité indirecte locale avec un poids de 82,44 %, le produit des droits de mutation est en légère hausse avec une prévision budgétaire de 460 000 €.

La taxe sur la publicité extérieure est évaluée à 3 000 € en diminution de 2 000 € par rapport à 2021.



## d. Dotations, et compensations

	BP 2020	BP 2021	BP 2022
<b>1 - Dotation</b>			
Dotation forfaitaire	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €
Dotation de solidarité rurale	80 000,00 €	85 000,00 €	80 000,00 €
<b>Total dotations</b>	<b>530 000,00 €</b>	<b>535 000,00 €</b>	<b>530 000,00 €</b>
<b>2 - Compensations</b>			
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation	120 000,00 €	140 000,00 €	- €
<b>Total compensations</b>	<b>125 000,00 €</b>	<b>145 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>Total dotations et compensations</b>	<b>655 000,00 €</b>	<b>680 000,00 €</b>	<b>535 000,00 €</b>

## e. Les autres participations

Pour 2022, le total des autres participations est de 155 000 €. Cette enveloppe comprend principalement les participations d'autres collectivités (métropole, Etat, ...) ou d'autres organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales.

## f. Autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante correspondent à l'encaissement de loyers perçus sur les baux commerciaux et les locations de salles (75 000 €).

## g. Produits exceptionnels

Les 15 000 € prévus concernent des produits exceptionnels.

## 2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES					
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION BP 2022 / 2021	
Charges à caractère général (chap 011)	1 638 929,44 €	1 666 046,27 €	1 504 893,00 €	-9,67%	-161 153,27 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	2 403 975,00 €	2 615 000,00 €	2 658 400,00 €	1,66%	43 400,00 €
Atténuations de produits (chap 014)	759 000,00 €	759 000,00 €	759 000,00 €	0,00%	- €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	779 985,85 €	749 825,46 €	831 679,00 €	10,92%	81 853,54 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>5 581 890,29 €</b>	<b>5 789 871,73 €</b>	<b>5 753 972,00 €</b>	<b>-0,62%</b>	<b>- 35 899,73 €</b>
Charges financières (chap 66)	49 760,72 €	47 258,77 €	40 000,00 €	-15,36%	- 7 258,77 €
Charges exceptionnelles (chap 67)	15 100,00 €	14 200,00 €	7 000,00 €	-50,70%	- 7 200,00 €
Dotations aux amortissements et aux provisions (chap 68)	- €	- €	25 107,00 €	-	25 107,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00%	- €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>5 666 751,01 €</b>	<b>5 871 330,50 €</b>	<b>5 846 079,00 €</b>	<b>-0,43%</b>	<b>- 25 251,50 €</b>
Virement à la section d'investissement (chap 023)	200 000 €	200 000 €	200 000,00 €	0,00%	- €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	360 189,92 €	387 571,23 €	420 000,00 €	8,37%	32 428,77 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>560 189,92 €</b>	<b>587 571,23 €</b>	<b>620 000,00 €</b>	<b>5,52%</b>	<b>32 428,77 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>6 226 940,93 €</b>	<b>6 458 901,73 €</b>	<b>6 466 079,00 €</b>	<b>0,11%</b>	<b>7 177,27 €</b>

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2022 sont en légère progression de 0,11 % (soit + 7 177,27 €) par rapport au budget 2021. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

### a. Les charges de personnel

Avec un montant de 2 658 400 €, elles représentent 45,47 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépenses apparaît en progression par rapport au BP 2021 (+ 43 400 €) mais reste en dessous de la moyenne de la strate qui est à 57,98 %.

Cette progression est principalement due à :

- ✚ L'optimisation de l'organisation des services municipaux : création d'un poste d'adjoint à la direction des moyens généraux, le futur recrutement d'un ASVP et d'une assistante DSHA ;
- ✚ La mise en place du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RISEEP) ;
- ✚ La hausse du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- ✚ Glissement vieillesse technicité (avancements d'échelons, grades, promotion interne, ...)
- ✚ L'organisation des élections présidentielles et législatives nécessitant notamment la présence d'agents municipaux pour la tenue des bureaux de vote.

### b. Les charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire représente en 2022, 25,74 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un montant global de 1 504 893 €. Les fluides (eau, gaz et électricité), les contrats de prestations de service et l'alimentation pour la restauration scolaire restent les postes de dépenses les plus importants avec un montant total de 868 077,40 €.

### c. Les autres charges de gestion courante

Les subventions sont en progression de 7,92 %. Cette évolution intègre la subvention versée à l'association du comité des œuvres du personnel (COS) dans le cadre des actions en faveur du personnel de la commune. Auparavant, cette subvention était imputée au chapitre 012.

### d. Les charges financières

40 000 € sont prévus pour le remboursement des intérêts de la dette.

### e. Les charges exceptionnelles

7 000 € sont prévus pour diverses charges de régularisation de gestion.

## f. Les dotations provisions semi-budgétaires

La commune de Fontaines-sur-Saône, a inscrit deux provisions à son budget 2022.

La première concerne une provision pour un montant de 107 euros pour des créances douteuses. En effet, le recouvrement des restes à recouvrer sur les comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public. Dès lors qu'il existe, pour certaines créances, des indices de difficulté de recouvrement (compte tenu notamment de la situation financière du débiteur ou d'une contestation sérieuse), la créance doit être considérée comme douteuse. Il faut alors être prudent de constater une provision car la valeur des titres de recette pris en charge dans la comptabilité de la commune peut s'avérer supérieure à celle effectivement recouvrée et générer une charge latente.

Et enfin, une provision pour un montant de 25 000 euros estimé par l'avocat de la commune. Il concerne un risque pour contentieux en cours qui porte sur un refus d'un permis de construire.

## g. Autofinancement

Le solde des recettes et dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement qui permet d'alimenter la section d'investissement. Il s'élève ainsi à 200 000 € soit 3,25 % des recettes réelles de fonctionnement.

# III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## 1. Les recettes d'investissement

RECETTES					
CHAPITRE	BP 2020	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION BP 2022 / 2021	
Subventions d'investissement reçues (chap 13)	50 000,00 €	15 000,00 €	100 000,00 €	566,67%	85 000,00 €
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	75 572,59 €	83 252,32 €	91 000,00 €	9,31%	7 747,68 €
Excédent de fonctionnement	823 946,13 €	1 013 812,05 €	747 393,15 €	-26,28%	- 266 418,90 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	30 000,00 €	30 000,00 €	- €	-100,00%	- 30 000,00 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>979 518,72 €</b>	<b>1 142 064,37 €</b>	<b>938 393,15 €</b>	<b>-17,83%</b>	<b>- 203 671,22 €</b>
Virements de la section de fonctionnement (chap 021)	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00%	- €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	365 396,99 €	387 571,23 €	420 000,00 €	8,37%	32 428,77 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	- €	- €	5 000,00 €	-	5 000,00 €
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>565 396,99 €</b>	<b>587 571,23 €</b>	<b>625 000 €</b>	<b>6,37%</b>	<b>37 428,77 €</b>
<b>Résultat reporté Investissement (001)</b>	<b>2 874 634,43 €</b>	<b>3 214 013,50 €</b>	<b>3 864 317,75 €</b>	<b>20,23%</b>	<b>650 304,25 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>4 419 550,14 €</b>	<b>4 943 649,10 €</b>	<b>5 427 710,90 €</b>	<b>9,79%</b>	<b>484 061,80 €</b>

### a. Les subventions affectées

Il s'agit des subventions perçues par la Commune au titre des opérations d'investissement. 77 000 € inscrit concerne l'opération de rénovation des peintures intérieurs de l'Eglise.

### b. Le Fonds de Compensation de la TVA

Ce poste de recettes, calculé sur les dépenses réalisées d'investissement au cours de l'année précédente est estimé à 84 800 €.

### c. Les autres recettes

Enfin, le virement à la section d'investissement devrait représenter 200 000 €, les amortissements 420 000 € et les opérations patrimoniales 5 000 €, soit un autofinancement d'environ 625 000 €.

## 2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES					
CHAPITRES	BP 2020	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION BP 2022 / 2021	
Immobilisations incorporelles (chap 20)	24 664,07 €	40 770,39 €	110 000,00 €	169,80%	69 229,61 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	64 000,00 €	69 700,00 €	386 556,00 €	454,60%	316 856,00 €
Immobilisations corporelles (chap 21)	675 342,22 €	1 343 501,20 €	1 728 131,87 €	28,63%	384 630,67 €
Immobilisations en cours (chap 23)	313 000,00 €	3 217 405,05 €	2 450 000,00 €	-23,85%	- 767 405,05 €
Emprunts et dettes assimilés (chap 16)	142 968,73 €	142 670,73 €	150 000,00 €	5,14%	7 329,27 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	30 000,00 €	110 000,00 €		-100,00%	- 110 000,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 249 975,02 €</b>	<b>4 924 047,37 €</b>	<b>4 824 687,87 €</b>	<b>-2,02%</b>	<b>- 99 359,50 €</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	14 601,73 €	14 601,73 €	14 601,73 €	0,00%	- €
Opérations patrimoniales (chap 041)	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00%	- €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>19 601,73 €</b>	<b>19 601,73 €</b>	<b>19 601,73 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>- €</b>
<b>Total des dépenses de d'investissement</b>	<b>1 269 576,75 €</b>	<b>4 943 649,10 €</b>	<b>4 844 289,60 €</b>	<b>-2,01%</b>	<b>- 99 359,50 €</b>

<b>Reports</b>	<b>3 149 973,39 €</b>	<b>- €</b>	<b>583 421,30 €</b>
<b>Total avec les reports</b>	<b>4 419 550,14 €</b>	<b>4 943 649,10 €</b>	<b>5 427 710,90 €</b>

Avec une prévision d'environ 4 674 687,87 € de dépenses réelles pour de nouveaux projets d'investissement (hors reports d'investissement), la commune maintient une politique d'investissement ambitieuse.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, la modernisation numérique et le patrimoine et les équipements matériels de la commune.

### Sécurité et aménagement du territoire :

- Déploiement de la vidéo-protection sur le territoire de la commune
- Mise en place de défibrillateurs
- Accessibilité dans les écoles (PPMS)
- Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces publics : fresque du jardin du souvenir, monument aux morts, gravure noms ossuaire communal, espaces verts divers

- Opportunité financière : Acquisition
- Participation aux travaux du Sigerly : chemin de Roy
- Renouvellement parc mobilier, matériel de la commune
- Renouvellement véhicule pour les services technique
- Acquisition vélos dans les écoles et vélos électriques
- Participation auprès de la Métropole concernant le déficit pour l'aménagement du secteur Nord des Marronniers

### Culture et éducation :

- Déploiement de tableau blanc informatique dans les écoles
- Tracé vélo dans les cours d'école maternelles et installation de portes-trottinettes

### Sport :

- Remise en état des tennis
- Reprise ghere terrain de foot Roy

### Modernisation numérique :

- Matériels informatiques
- Remplacement du serveur de la Mairie

### Patrimoine/Equipements :

- Projet des Marronniers
- Projet centre : Brillenciel
- Projet du Parc des Ronzières : aménagement de la plaine des jeux
- Réaménagement divers dans les bâtiments communaux
- Maîtrise d'ouvrage/Etudes diverses

### Economies et Commerces :

- Aide au développement des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec un point de vente

### 3. Zoom sur l'emprunt

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Sous total au 01/01/N	3 555 288,01 €	3 555 288,01 €	3 419 033,15 €	3 274 518,11 €	3 130 442,80 €	2 986 771,78 €	2 843 469,62 €	2 700 500,89 €	2 551 545,55 €
Capital payé sur la période	0,00 €	136 254,86 €	144 515,04 €	144 075,31 €	143 671,02 €	143 302,16 €	142 968,73 €	148 955,34 €	147 978,43 €
Intérêts payés sur la période	0,00 €	71 105,76 €	59 833,08 €	57 304,07 €	54 782,75 €	52 268,51 €	49 760,72 €	40 507,51 €	38 273,18 €
Encours au 31/12/N	3 555 288,01 €	3 419 033,15 €	3 274 518,11 €	3 130 442,80 €	2 986 771,78 €	2 843 469,62 €	2 700 500,89 €	2 551 545,55 €	2 403 567,12 €
<b>Taux moyen sur la période</b>	<b>0,00%</b>	<b>2,00%</b>	<b>1,75%</b>	<b>1,75%</b>	<b>1,75%</b>	<b>1,75%</b>	<b>1,75%</b>	<b>1,50%</b>	<b>1,50%</b>

L'emprunt a été contracté en 2014. Il arrivera à échéance au 31 décembre 2039 et aura duré 25 ans.